

PROJET PEDAGOGIQUE DU DISPOSITIF ULIS

Au collège Manuel Azaña

I - OBJECTIFS

1) Objectifs généraux:

- travailler *l'autonomie* de chacun (appropriation de son emploi du temps, gestion de son matériel, de son agenda, de son travail à la maison).
- faire de l'ULIS *un lieu de coopération et de mutualisation* dans tous les apprentissages (savoirs, savoirs faire et savoirs être) car ces savoirs sont intimement liés.
- faire de l'ULIS *un lieu d'enrichissement culturel* (« nourrissage ») pour développer la curiosité, le désir, les émotions et l'expression verbale et non-verbale.
- aider les élèves dans leurs *relations aux autres* y compris en dehors du collège (aisance corporelle, communication verbale...). C'est une difficulté commune à tous.

2) Objectifs individuels:

Ils sont définis au début de l'année après des évaluations diagnostiques initiales et seront réexaminés lors des concertations régulières avec les professeurs et les AVS, selon le niveau scolaire et les obstacles rencontrés dans la progression scolaire pour chacun des élèves.

Le travail scolaire est donc individualisé, même si des regroupements sont effectués au maximum pour permettre l'apport d'une dynamique de groupe.

3) Objectifs liés à l'inclusion :

La structure ULIS permet aux élèves de

- se confronter aux exigences de la vie sociale et collective comme tout adolescent (large palette d'expériences, de socialisation) dans une *dynamique d'inclusion* des élèves de l'ULIS dans le collège.
- se confronter au milieu ordinaire et permettre de s'apercevoir qu'il peut y réussir
- se confronter aussi aux principes de réalité, mesurer ses limites
- vouloir et pouvoir prendre place dans un collectif et s'y sentir membre à part entière, reconnu dans sa différence;

4) Aider l'élève à se projeter vers un avenir :

- mettre en place avec l'élève et sa famille une *réflexion sur l'«après ULIS»* : Quel lieu de scolarisation possible ? Quel projet professionnel ?
- s'inscrire dans le Parcours Découverte des Métiers et des Formations (PDMF), c'est-à-dire réfléchir et préciser chaque année ses choix, participer à des visites d'entreprise, effectuer des stages d'observation à partir de 14 ans et à des stages d'application.

II – CONSTRUIRE LES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

1) Acquérir les compétences fondamentales (lire, écrire et compter)

Le dispositif ULIS doit permettre à l'élève de se ré-assurer au niveau de sa capacité à apprendre, en lui proposant une pédagogie adaptée qui prend en compte ses acquis et s'appuie sur son potentiel, le tout en cohérence avec son projet individualisé, en travaillant les compétences à acquérir au sein d'un groupe afin de créer une stimulation et une réflexion liées à l'échange.

Le projet pédagogique du dispositif ULIS se construit autour d'actions phares en coordination avec les projets pédagogiques des autres enseignants : projet lecture-écriture (en lien avec Lettres d'automne et le Salon du livre jeunesse, rencontres d'auteurs et d'illustrateurs), projet expression (intervention de la compagnie « clown à la folie »), éducation à la citoyenneté et à la santé (pièces de théâtre sur le thème de l'addiction, de l'audition, intervention de l'ANPAA 82, matinée au Tribunal de grande instance et échange avec le Procureur), différents projets de classes (sport : projet cirque, SVT : sorties déchetterie, ferme du ramier, sortie géologique Bruniquel ..., Arts Plastiques : sorties Musée, séjours transplantés –Mimizan, <<<labenne Océan, Pic du Midi).

2) Valoriser les efforts et progrès

Il est important d'avoir des moments individualisés avec chacun des élèves, concernant les apprentissages, le comportement et la vie au collège et de faire des points réguliers par le compte-rendu des synthèses, bilan – évaluation, conseil de classe.

III – PARTENARIAT

C'est ensemble que nous faisons « grandir » le jeune, chacun dans son rôle. Et le chef d'établissement du collège a un rôle prépondérant quant à la qualité du partenariat qui se met en place, élément fondamental dans le bon fonctionnement d'une ULIS : partenariat avec les parents, l'AVSco, tout le personnel du collège et les structures de prises en charge thérapeutiques, partenariat particulièrement mis en évidence lors des équipes de suivi organisées par l'enseignant référent.

1) Les parents

Il est important de favoriser les contacts: proposition des rendez-vous individuels à la demande, informations régulières dans le carnet de correspondance, conversations téléphoniques.

Des réunions avec l'ensemble des familles sont organisées 2 à 3 fois par an pour donner des informations sur les projets de l'année et leurs objectifs.

Un conseil de classe a lieu une fois par trimestre, présidé par le Principal pour faire un bilan de l'ULIS et de chaque élève. Ce bilan est transmis aux parents.

C'est avec les parents que nous élaborons une proposition de PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation).

2) L'AVSco, son rôle

En temps péri-scolaire, surveillance aux récréations, accompagnement sorties collège. Durant le conseil de classe, aide aux prises de note pour les deux délégués.

Trois heures par semaine, l'enseignante et l'AVSco se réunissent pour une concertation qui permet à chacune de porter un regard sur les élèves et leur évolution et d'élaborer une organisation commune. Chacune dans son rôle fait avancer le groupe et chaque enfant afin d'être en cohérence et en cohésion les uns avec les autres.

3) La communauté éducative du collège: administration, collègues enseignants, Vie Scolaire, agents

- *Les professeurs* : Tout est à construire dans la concertation, pour faire le point, échanger, discuter sur les points forts et les points faibles des élèves. Les contrôles écrits des connaissances se font dans la classe qui accueille, avec la présence de l'AVSco pour la compréhension des consignes ou pour une aide de « secrétaire ».

- *La Vie Scolaire* : Elle joue un rôle majeur. Elle gère avec l'enseignant et l'AVSco les absences, les incidents, la discipline, les temps péri-scolaires. De nombreux échanges ont lieu pour aider les personnels de la Vie Scolaire à mieux connaître les élèves de l'ULIS, à répondre à leurs inquiétudes et à adapter les mesures à prendre en cas de non-respect du règlement intérieur. L'AVSco est un lien essentiel entre la Vie Scolaire et l'enseignante coordinatrice.

- *D'autres personnels* sont impliqués dans ce partenariat : la documentaliste, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale, le Conseiller d'Orientation psychologue, les PLP (professeurs des ateliers SEGPA)

4) les structures de prises en charge thérapeutiques et éducatives

Les soins et les rééducations répondant aux besoins de chaque adolescent sont assurés dans le cadre de leur projet personnalisé de scolarisation par un Service d'Enseignement Spécialisé et de Soins A Domicile (SESSAD), ou un autre service de soins qui intervient, si nécessaire, au sein même de l'établissement scolaire.

Ces structures favorisent le maintien du jeune dans son milieu de vie ordinaire, tant d'un point de vue familial et social que du point de vue de sa scolarité ou de sa formation pré professionnelle. Elles offrent une réponse adaptée et coordonnée des prises en charge thérapeutique, éducative et soutiennent les compétences parentales dans l'éducation du jeune.

Les modalités se déclinent sous forme de séances hebdomadaires (entre 2 à 4 séances d'une heure environ par semaine), accompagnement éducatif, séances thérapeutiques (psychothérapie, entretiens psychologiques, prises en charge orthophoniques et psychomotrices), soutien parental,

Une convention est signée entre l'établissement scolaire d'accueil et des établissements ou services spécialisés